



Nouvelle convention collective de la métallurgie

L'heure du bilan !

L'année 2025 marque la première application de la nouvelle Convention Collective Nationale de la Métallurgie (CCNM) pour les notations. Pour la CGT, il est temps de dresser le bilan : les belles annonces faites il y a deux ans sont aujourd'hui confrontées à la réalité vécue par les agents.

Nos constats :

- Les promesses de transparence du nouveau système de leviers ont laissé place à la réalité de l'opacité et de l'absence de corrélation entre la notation et les augmentations.
- Les premiers notateurs et les agents, non formés pour les uns et mis devant le fait accompli pour les autres, se sont retrouvés démunis et seuls face à ce nouveau système de notation.
- Une mise à jour des fiches de poste souvent à la main de l'agent, rendue laborieuse par l'utilisation de l'outil AUDACE.
- Des avenants envoyés par mail, en plein mois d'août, sans explication, sans dialogue et sans justification.
- Des agents incapables de se situer, ni même d'évaluer si leurs augmentations sont cohérentes avec leurs notations, et cohérente localement avec la population des contractuels.
- Une mise en paye très hétérogène et parfois très retardée.
- Des problèmes sur la date effective de prise de poste lors de l'attribution d'un levier 1.

Nos revendications : pour une CCNM juste et transparente !

- Présence des syndicats lors des commissions d'arbitrage d'attribution des leviers, pour garantir la transparence, représenter et défendre les agents.
- Remise en main propre de l'avenant à l'agent, accompagnée d'un échange réel avec la hiérarchie.
- Communication claire des moyennes et médianes des différents leviers distribués localement.
- Corrélation explicite entre notation et augmentation :
 - Quelle augmentation ? Pour quel levier ? Selon quels critères ?
- Sanctuarisation du budget pour garantir que l'implication de chaque agent soit reconnue et faire de ce budget un outil de fidélisation.

La réalité de la CCNM : une individualisation !!!

Loin des promesses de transparence, de clarté et de valorisation des parcours professionnels, la CCNM isole les agents.

Chacun se retrouve seul face à son avenant, espérant qu'une maigre augmentation vaudra toujours mieux que rien...

La CGT refuse cette logique !

Nous portons ces revendications pour que chaque agent ne soit pas une simple variable d'ajustement de choix budgétaires et de décisions unilatérales.

Ensemble, exigeons la transparence, l'équité et la reconnaissance du travail de toutes et tous !
La CCNM ne doit pas être une régression, mais un véritable outil de justice sociale.

Bordeaux, le 20/10/2025